



Oui à Frontex, à AVS21 et à l'impôt anticipé

Le Comité directeur d'economiesuisse a arrêté ses positions en vue des deux prochaines votations. La faïtière des petites et grandes entreprises dit OUI à l'augmentation de la contribution à Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, à la réforme AVS21 et à l'abolition partielle de l'impôt anticipé et s'engagera avec détermination, au côté d'une vaste alliance, en faveur de ces trois objets.

À l'instar du Conseil fédéral et du Parlement, economiesuisse a décidé de soutenir l'augmentation de la contribution suisse à Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. Dans la mesure où il s'agit du développement d'une directive Schengen, la Suisse est tenue, en tant que membre associé, d'apporter sa contribution à la sécurité en Europe. Si la Suisse ne reprend pas le développement de Frontex, l'accord de Schengen cessera automatiquement de s'appliquer après six mois, conformément à son art. 7. Pour les milieux économiques, la situation est claire: la participation de la Suisse à Schengen revêt une grande importance pour la sécurité, l'économie et en particulier pour le tourisme et l'activité économique qui en découle. Les enjeux et les bénéfices de notre participation à Schengen ne doivent pas être pris à la légère. La faïtière de l'économie a donc lancé une campagne en faveur du oui pour que la Suisse reste dans Schengen/Dublin.

La stabilisation financière de l'AVS est urgente

Il est urgent d'assainir l'AVS si nous souhaitons que cette assurance sociale reste une source de financement fiable pour les personnes âgées, également pour les générations futures. Au-delà de l'évolution démographique, le départ à la retraite imminent des baby-boomers va également malmenier notre principale assurance sociale. Le nombre de personnes arrivant à l'âge de la retraite sera plus élevé que jamais et les prestations promises devront être versées sur une période nettement plus longue. Et ce, à un moment où le rapport entre les actifs et les retraités est de moins en moins favorable. La faïtière de l'économie soutient donc la réforme AVS21 et s'engagera en faveur du OUI au côté d'une vaste alliance. Cette réforme est une étape nécessaire et urgente pour stabiliser financièrement notre principale assurance sociale et garantir sa pérennité.

Abolir des désavantages fiscaux, rapatrier des activités en Suisse

L'impôt anticipé désavantage et affaiblit notre pays dans le contexte de la concurrence internationale entre places économiques. Il incite des entreprises suisses à se financer à l'étranger plutôt qu'en Suisse. Il renchérit également le financement de grandes PME et désavantage ainsi la recherche, l'industrie et le secteur de la finance suisses. La réforme de l'impôt anticipé permettra de rapatrier des emplois et des transactions en Suisse. Des emplois seront créés et les recettes fiscales de la Confédération et des cantons augmenteront. Cela allègera les charges des contribuables et des assurances sociales.